

DEPARTEMENT COMPETITION & PERFORMANCE

Recommandations de la FFVoile pour le calendrier durant la période d'arrêt des activités sportives

La FFVoile a dès le début de la crise communiqué pour inciter les clubs organisateurs à mettre à jour leur calendrier de compétitions. Des adaptations de la procédure ont été réalisées pour prendre en compte des reports éventuels.

Des développements informatiques spécifiques réalisés vont permettre d'inclure à cette procédure la question des désignations d'arbitres et d'assurer l'envoi de messages automatiques d'informations.

La partie « report » prévoit dès l'origine la validation des responsables calendriers de Ligue (seuls pour les grades 5) et en plus celle de la FFVoile à partir du grade 4.

Les éléments sont donc bien réunis pour conserver une coordination du calendrier, malgré les difficultés de la période.

A l'approche de la fin du 1^{er} mois de confinement et avec toute l'incertitude du moment, **la FFVoile recommande fortement aux clubs, qui avaient programmé des compétitions devant se dérouler durant la période d'arrêt des activités sportives, de les annuler et d'éviter au maximum de les reporter pour ne pas mettre en difficulté les structures qui organisent des compétitions durant la deuxième partie de la saison.**

De plus, en fonction du nombre de report, la FFVoile ne pourra pas désigner tous les arbitres nécessaires à la bonne tenue de ces compétitions.

En conséquence :

Pour les grades 5 :

La coordination et la validation s'effectue par les ligues pour éviter une surcharge des calendriers.

La FFVoile recommande aux ligues d'harmoniser leur calendrier de grade 5 de deuxième partie de saison et valider uniquement les reports sur 2020 nécessaires à la structuration sportive (Sélection Chpt de France, Qualifications au Courses au Large, cas particuliers...).

Pour les grades 4,3,2,1,W :

La coordination et la validation s'effectuent par la FFVoile pour éviter les reports qui auraient pour effet de surcharger le calendrier. La FFVoile organisera en fonction de la durée du confinement une ou plusieurs réunions d'harmonisation du calendrier pour enregistrer les annulations et valider les demandes de reports sur 2020, si ces demandes sont justifiées et ne mettent pas en péril d'autres compétitions programmées en fin de saison.

Nous reviendrons fin avril/début mai vers les structures pour faire un point en fonction de l'évolution de la situation.

Vous comprendrez qu'il est absolument primordial que tous les acteurs de la voile compétitive mettent à jour leur calendrier.

Ainsi, les ligues et les responsables calendrier d'une part et la FFVoile et le Département Compétition & Performance d'autre part, disposeront d'une vue globale de l'impact de la crise sanitaire française sur la programmation sportive de la saison 2020 et pourront harmoniser le calendrier au mieux des intérêts de tous et de notre sport.

Rappel de la procédure pour l'annulation ou le report de compétition sur 2020 :

Pour toute annulation ou report de compétition, nous vous demandons de suivre la procédure ci-dessous, que la date du report sur 2020 soit déjà ou pas encore connue.

En effet, comme dit précédemment, un système d'automatisation a été mis en place dès lors qu'une compétition est annulée ou reportée. Il permet aux arbitres s'étant proposés ou étant déjà désignés d'être informés par mail et interrogés sur leur éventuelle disponibilité pour les nouvelles dates.

Nous comptons sur vous pour respecter cette [procédure](#) qui facilitera grandement le retour à l'activité dès lors qu'elle sera possible.